



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sous-Clermont, le 27 janvier 2022

Confirmation éligibilité PEA PME

Sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, EUROMEDIS GROUPE confirme son éligibilité^(*) au PEA-PME pour 2022 conformément au Décret d'application n° 2014-283 du 4 mars 2014 relatif au plan d'épargne en actions (PEA) et au plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME).

En conséquence, les actions de la société EUROMEDIS GROUPE peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

() Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5 000 personnes, et si d'autre part leur chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros, ou leur total de bilan ne dépasse pas 2 000 millions d'euros.*

Prochaine communication :

Résultats annuels de l'exercice 2021 – fin avril 2022

EURONEXT GROWTH - ISIN FR0000075343 - ALEMG

REUTERS : ALEMG.PA



EUROMEDIS GROUPE est un acteur majeur de l'industrie des Dispositifs Médicaux et de l'Assistance Médicale à Domicile en France, à travers la conception de produits à usage unique et la vente de produits médicaux et de services associés pour les professionnels de la Santé, les collectivités médicales et les particuliers.

Pour toute information complémentaire : www.euromedis.fr

EMG – Fabrice Laville : 03 44 73 83 60 / Asset Com : 06 20 41 46 08